

**MASTER 1 LETTRES LANGUES CULTURE  
MENTION LETTRES – SPECIALITE : SCIENCES DU LANGAGE**

**Site préparant au diplôme : Dijon**  
**Enseignement à distance**

**Objectifs et Débouchés de la formation**

• **Poursuites d'études**

- Initiation à la recherche en Sciences du langage
- Accès au second degré du Master

**Organisation et descriptif des études**

**Organisation générale**

Le Master 1 se compose de 4 unités d'enseignement :

- U.E. 1 : Travail d'Etudes et de Recherches dont le sujet est choisi en accord avec un enseignant dans les disciplines fondamentales des Sciences du langage
- U.E. 2 : Fondamentale (50 heures) : 2 enseignements obligatoires
- U.E. 3 : Optionnelle (50 heures) : 2 enseignements au choix
- U.E. 4 : Outils (25 heures), pratique d'une langue étrangère et initiation à la recherche documentaire

Le diplôme de Maîtrise mention Sciences du langage peut être délivré à la fin de cette 1<sup>ère</sup> année.

Les différents enseignements sont dispensés sous forme de **cours magistraux** (CM) et de **travaux dirigés** (TD) dans certaines matières.

Chaque unité d'enseignement est évaluée en **crédits européens**. Une année universitaire représente 60 Crédits européens.

Tous les cours font l'objet de plusieurs envois, les derniers s'effectuant en avril.

**Descriptif des études**

**■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances :**

Intitulé et nature des matières	Volume horaire		Total horaire	Crédits européens	Examen		
	CM	TD			Type	Durée	Coef.
				<b>60</b>			
				<b>34</b>			14
Rédaction d'un mémoire ou T.E.R.					Mémoire		
<b>U.E. 2</b>				<b>10</b>			4
Linguistique française	25		25		Oral		
Sémantique et pragmatique	25		25		Ecrit	2h	
Total U.E. 2			<b>50</b>				
<b>U.E. 3 (2 enseignements au choix)</b>				<b>10</b>			4
Littérature et imaginaire	25		25		Ecrit	2h	
Littérature comparée	25		25		Oral		
Littérat. francophone : Afrique du Nord	25		25		C.C.		
Sociolinguistique et politiques linguistiques		25	25		Ecrit	2h	
Phonétique, Phonologie et F.L.E.		25	25		Ecrit	2h	
Méthodologies du FLE et théories linguistiques de référence	25		25		Ecrit	2h	
Total U.E. 3			<b>50</b>				
<b>U.E. 4</b>				<b>6</b>			2
Initiation à la recherche documentaire		12.50	12.50		Dossier		
Reading English Literature Niveau 1		12.50	12.50		Ecrit	2h	
<b>ou</b>							
Version littéraire et journalistique (allemand)		12.50	12.5		Ecrit	2h	
Total U.E. 4			<b>25</b>				

C.C. = Contrôle Continu

## **Modalités d'admission**

Sont admis **de droit** les titulaires d'une Licence de Lettres Modernes, de Lettres Classiques, de Sciences du Langage, de Littératures et Civilisations Etrangères

Autres licences, autres diplômes après examen individuel du dossier par la commission de validation d'acquis personnels et professionnels

## **Modalités de contrôle des connaissances**

### **Examens**

Les étudiants bénéficient de deux sessions d'examen :

Première session : du lundi 23 mai au vendredi 27 mai 2011

Seconde session : du lundi 5 septembre au vendredi 9 septembre 2011

### **Validation**

- Compensation entre les UE qui n'intervient que lorsque l'étudiant a obtenu une note à chacune d'elles en fonction des coefficients
- Compensation à l'intérieur de chaque UE
- Toute note d'enseignement égale ou supérieure à 10/20 est conservée pour la 2ème session. Aucune note d'enseignement ne peut être reportée d'une année à l'autre. S'il manque une note dans une U.E. (défaillant, absent) celle-ci est considérée comme nulle
- Une U.E. est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée d'au moins 10/20 par compensation entre les notes de chaque matière de l'U.E.
- Chaque U.E. validée permet à l'étudiant d'acquérir les Crédits européens correspondants.

### **Contacts**

C.F.O.A.D. (Centre de Formation Ouverte A Distance)

**Responsables du diplôme : Philippe MONNERET**

**Secrétariat-scolarité : Anne MONTMAYEUR**

Tél : 03.80.39.52.58

[anne.montmayeur@u-bourgogne.fr](mailto:anne.montmayeur@u-bourgogne.fr)